

# NOTE DE PRESENTATION

## BUDGETS PRIMITIFS 2024

---

NOMENCLATURE M57

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PAYS D'APT LUBERON

L'élaboration des budgets primitifs 2024 se fonde sur le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 21 mars 2024.

Les items « virement à la section d'investissement » et « virement de la section de fonctionnement » sont comptabilisés dans le total pour le présent document mais ne font bien sûr pas l'objet d'une réalisation effective.

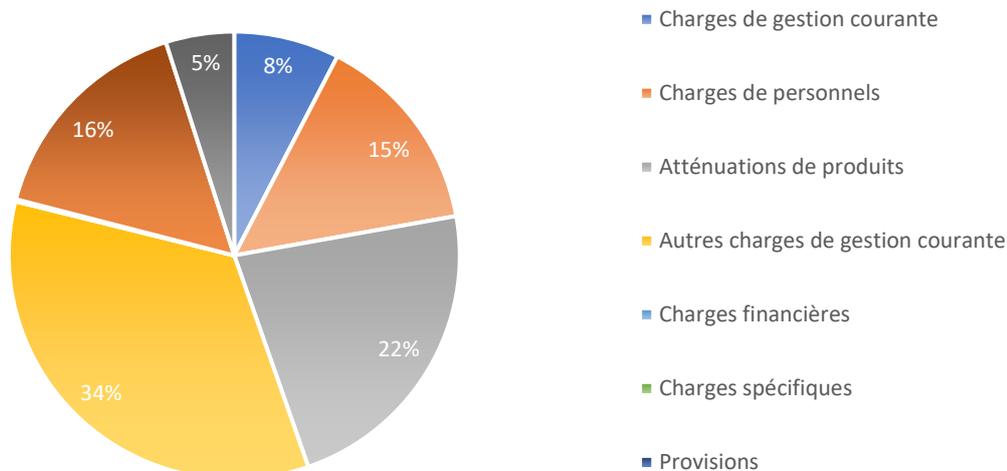
## BUDGET PRINCIPAL

### Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2024 s'élèvent à 28 594 160 € dont 22 601 603 € de dépenses réelles et 5 992 557 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges générales	2 163 896,00
012 - Charges de personnels	4 178 900,00
014 - Atténuation de produits	6 430 515,00
65 - Autres charges	9 782 583,06
	22 555 894,06
66 - Charges financières	32 818,00
67 - Charges exceptionnelles	6 300,00
68 - Provisions	6 591,00
	45 709,00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>22 601 603,06</b>
023 - Virement à la section d'investissement	4 590 455,94
042 - Amortissements	1 402 101,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>5 992 556,94</b>
<b>DF de l'exercice</b>	<b>28 594 160,00</b>
002 - Déficit antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>28 594 160,00</b>

## Dépenses de fonctionnement



### Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
011	Charges de gestion courante	1 616 453,00	2 163 896,00	547 443,00	33,87%

Les charges nouvelles sont liées aux coûts supplémentaires des fluides et matières premières, entretiens des terrains et des bâtiments, aux augmentations des divers contrats de la collectivité, aux formations n'ayant pas pu avoir lieu en 2023 et à la mise en place du projet DEMOS au Conservatoire de musique.

### Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
012	Charges de personnels	3 930 230,00	4 178 900,00	248 670,00	6,33%

Cette prévision d'évolution de la masse salariale est due :

- 1) **À l'évolution naturelle des carrières des agents** (avancements d'échelon, de grade et de promotion interne, etc...), qui entraîne une progression, année après année, de la masse salariale de la collectivité.
- 2) **A des mesures gouvernementales :**
  - ✓ Au 1er janvier 2024, l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents ;
  - ✓ Au 1<sup>er</sup> janvier 2024 l'augmentation du SMIC de 1,13 % ;
- 3) **Renfort dans les services** afin de faire face à des absences prévisibles et indispensables (conservatoire).

- 4) **Aux projets de l'année 2024** qui vont engendrer des frais de fonctionnement et plus particulièrement des charges de personnels supplémentaires. Il s'agit notamment du renfort des services suivants :
- ✓ Recrutement d'un(e) Directeur(trice) des Services Techniques (DST),
  - ✓ Recrutement d'un(e) chargé(e) de recouvrement des impayés du service de l'eau et de l'assainissement (CDD de 18 mois dans un premier temps),
  - ✓ Recrutement d'un(e) coordinateur(trice) d'éducation artistique et culturel (projet Démos).

Chapitre 014 – atténuation de produits :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
014	Atténuations de produits	6 357 301,00	6 430 515,00	73 214,00	1,15%

Versement FPIC et reversement compensations THP et CVAE (trop perçu 2023)

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
65	Autres charges de gestion courante	9 308 724,00	9 782 583,06	473 859,06	5,09%

Augmentations suivantes : SIRTOM (+300 k€), subvention budget Petite Enfance (+70 k€), contingent incendie (+33 k€).

Chapitres 66, 67 et 68 – charges financières, autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
66	Charges financières	35 630,00	32 818,00	- 2 812,00	-7,89%
67	Charges spécifiques	8 500,00	6 300,00	- 2 200,00	-25,88%
68	Provisions	11 750,00	6 591,00	- 5 159,00	-43,91%

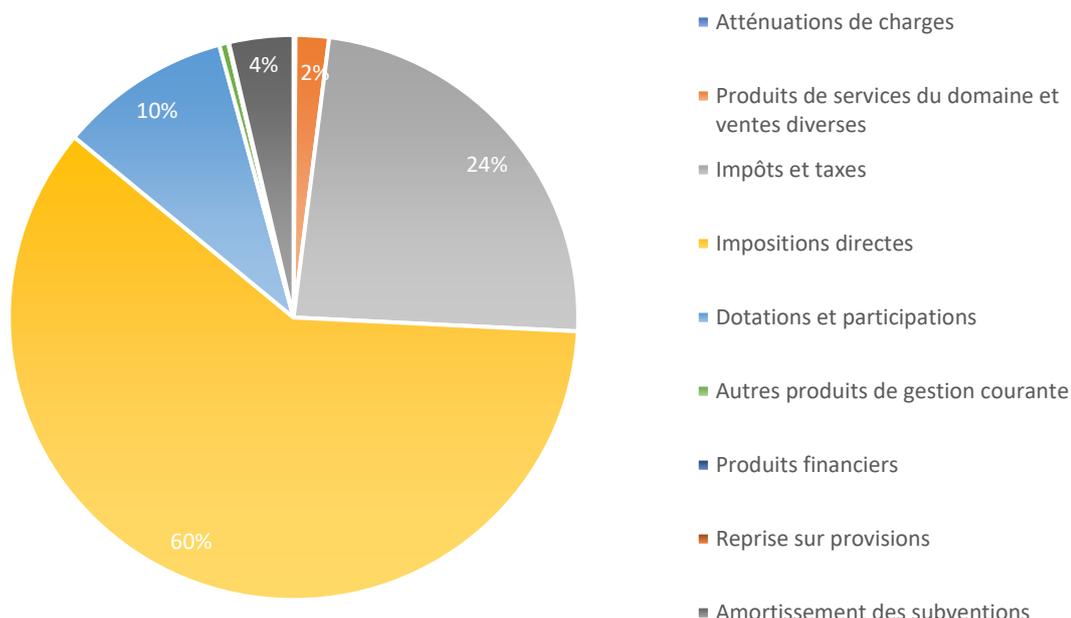
Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
023	Virement à la section d'investissement	4 824 808,61	4 590 455,94	- 234 352,67	-4,86%
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	1 862 166,20	1 402 101,00	- 460 065,20	-24,71%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2024 s'élèvent à 28 594 160 € dont 23 428 994 € de recettes réelles et 887 989 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	
70 - Produits de services	460 810,00
73 - Produits fiscaux	20 429 152,26
74 - Dotations	2 377 594,00
75 - Autres produits de gestion courante	123 707,00
013 - Atténuation de charges	26 735,00
	23 417 998,26
76 - Produits financiers	4 996,00
77 - Produits exceptionnels	0,00
78 - Reprise sur provisions	6 000,00
	10 996,00
<b>Recettes réelles</b>	<b>23 428 994,26</b>
042 - Amortissements des subventions	887 989,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>887 989,00</b>
<b>RF de l'exercice</b>	<b>24 316 983,26</b>
002 - Excédent antérieur reporté	4 277 176,74
<b>TOTAL</b>	<b>28 594 160,00</b>

## Recettes de fonctionnement



### Chapitre 013 – atténuations de charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
013	Atténuations de charges	40 000,00	26 735,00	- 13 265,00	-33,16%

Remboursement sur rémunération des personnels revu à la baisse

### Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	427 689,00	460 810,00	33 121,00	7,74%

Refacturation agents ADS, refacturation GNV au SIRTOM

Location bureaux Cap Luberon.

### Chapitre 73 – impôts et taxes :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
73	Impôts et taxes	5 758 219,00	5 782 147,00	23 928,00	0,42%
731	Impositions directes	13 861 053,00	14 647 005,26	785 952,26	5,67%

Valorisation des bases

Chapitre 74 – dotations et participations :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
74	Dotations et participations	2 642 235,00	2 377 594,00	- 264 641,00	-10,02%

Chapitre 75 – autres produits de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
75	Autres produits de gestion courante	116 353,75	123 707,00	7 353,25	6,32%

Loyers.

Chapitres 76, 77 et 78 – charges financières, autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
76	Produits financiers	5 780,00	4 996,00	- 784,00	-13,56%
78	Reprise sur provisions	6 000,00	6 000,00	-	0,00%

Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
042	Amortissement des subventions	960 803,20	887 989,00	- 72 814,20	-7,58%

Prorata temporis ; les investissements de l'année feront l'objet d'une DM.

## Investissement

En investissement les dépenses du budget primitif 2024 s'élèvent à la somme de 6 379 340 € et les recettes à la somme de 8 568 974 €

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
10 - Dotations, fonds divers	0,00
16 - Capital des emprunts	232 000,00
27 - Autres immobilisations financières	50 000,00
OP - Programme d'investissement	4 895 861,21
238 - Avances sur marchés	70 000,00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>5 247 861,21</b>
041 - Avances sur marchés	4 801,00
040 - Amortissement des subventions	887 989,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>892 790,00</b>
<b>DI de l'exercice</b>	<b>6 140 651,21</b>
001 - Déficit antérieur reporté	238 688,79
<b>TOTAL</b>	<b>6 379 340,00</b>

### Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 4 965 861 €, selon le détail suivant :

Numéro de l'opération	Nom de l'opération	Montant
46	Très haut débit (fibre optique)	476 357 €
52	Conservatoire de musique (Chapelle Baroque)	228 019 €
70	Esplanade de la gare	139 395 €
79	Participation au dispositif d'apport en conteneurs enterrés	336 667 €
98	Valorisation du plan d'eau d'Apt (phases 2 et 3)	476 289 €
109	PCAET	193 952 €
112	Aménagement d'un studio de répétition (Conservatoire de musique)	2 783 €
115	Etude d'accompagnement à la définition d'un projet culturel de territoire	100 000 €
116	Requalification ZI Peyrolière	528 450 €
117	Aménagements plan d'eau (phase 3)	227 289 €
118	Aménagements Conservatoire	25 844 €
119	Aménagements Siège CCPAL	585 669 €
120	Barrage du plan d'eau de la Riaille	85 227 €
121	Informatique	68 000 €
123	Eclairage public	312 504 €
124	Fonds de concours	443 533 €
OPNI	Opérations diverses (matériels roulants, travaux divers,...)	735 920 €

9

#### Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 232 000 €.

#### Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 887 989 €.

- Le financement des dépenses d'investissement est essentiellement assuré par les subventions d'équipement 1 066 350 €, l'amortissement des biens 1 402 101 € et le virement de la section de fonctionnement 4 590 456 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 - Affectation du résultat	1 505 265,49
13 - Subventions	1 066 350,57
16 - emprunts nouveaux	0,00
024 - Produit des cessions	0,00
<b>Recettes réelles</b>	<b>2 571 616,06</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	4 590 455,94
040 - Amortissements des biens	1 402 101,00
041 - Avances sur marchés	4 801,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>5 997 357,94</b>
<b>RI de l'exercice</b>	<b>8 568 974,00</b>
001 - Excédent antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>8 568 974,00</b>

## BUDGET PETITE ENFANCE

### Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2024 s'élèvent à 4 889 388 € dont 4 534 273 € de dépenses réelles et 355 115 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges générales	604 984,00
012 - Charges de personnels	3 869 430,00
65 - Autres charges	23 860,00
	4 498 274,00
66 - Charges financières	34 540,00
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00
68 - Provisions	459,00
	35 999,00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>4 534 273,00</b>
023 - Virement à la section d'investissement	
042 - Amortissements	355 115,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>355 115,00</b>
<b>DF de l'exercice</b>	<b>4 889 388,00</b>
002 - Déficit antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 889 388,00</b>

#### Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
011	Charges à caractère général	509 473,84	604 984,00	95 510,16	18,75%

Les charges nouvelles sont liées aux coûts supplémentaires des fluides et entretien des bâtiments.

### Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
012	Charges de personnels	3 669 015,00	3 869 430,00	200 415,00	5,46%

Cette prévision d'évolution de la masse salariale est due :

- 1) **À l'évolution naturelle des carrières des agents** (avancements d'échelon, de grade et de promotion interne, etc...), qui entraîne une progression, année après année, de la masse salariale de la collectivité.
- 2) **A des mesures gouvernementales :**
  - ✓ Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents ;
  - ✓ Au 1<sup>er</sup> janvier 2024 l'augmentation du SMIC de 1,13 % ;
- 3) **Renfort dans les services** afin de faire face à des absences prévisibles et indispensables.

### Chapitre 65 – autres charges de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
65	Autres charges de gestion courante	20 100,00	23 860,00	3 760,00	18,71%

### Chapitre 66, 67 et 68 – autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
66	Charges financières	41 608,00	34 540,00	- 7 068,00	-16,99%
67	Charges spécifiques	1 000,00	1 000,00	-	0,00%
68	Provisions	1 965,00	459,00	- 1 506,00	-76,64%

### Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	357 712,00	355 115,00	- 2 597,00	-0,73%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2024 s'élèvent à 4 889 388 € dont 4 790 087 € de recettes réelles et 99 265 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	
70 - Produits de services	490 757,00
74 - Participations et dotations	1 842 728,00
75 - Autres produits de gestion courante	24 420,00
75 - Subvention d'équilibre	2 325 481,74
013 - Atténuation de charges	106 100,00
	4 789 486,74
77 - Produits exceptionnels	0,00
78 - Reprise sur provisions	600,00
	600,00
<b>Recettes réelles</b>	<b>4 790 086,74</b>
042 - Amortissements des subventions	99 265,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>99 265,00</b>
<b>RF de l'exercice</b>	<b>4 889 351,74</b>
002 - Excédent antérieur reporté	36,26
<b>TOTAL</b>	<b>4 889 388,00</b>

#### Chapitre 013 – atténuations de charges :

Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
013	Atténuations de charges	35 001,71	106 100,00	71 098,29	203,13%

Remboursement sur rémunérations des personnels revu à la hausse.

#### Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	465 520,00	490 757,00	25 237,00	5,42%

Chapitre 74 – dotations et participations :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
74	Dotations et participations	1 703 826,00	1 842 728,00	138 902,00	8,15%

Prestations CAF et MSA.

Chapitre 75 – autres produits de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
75	Autres produits de gestion courante	2 304 207,29	2 349 901,74	45 694,45	1,98%

Augmentation de la subvention d'équilibre du budget principal.

Chapitre 78 – reprise sur provisions :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
78	Reprise sur provisions	2 261,00	600,00	- 1 661,00	-73,46%

Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
042	Amortissement des subventions	93 994,00	99 265,00	5 271,00	5,61%

## Investissement

La section d'investissement du budget primitif 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 418 839 €.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
10 - Dotations, fonds divers	0,00
16 - Capital des emprunts	187 914,00
OP - Programmes d'investissement	131 660,00
238 - Avances sur marchés	0,00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>319 574,00</b>
041 - Avances sur marchés	0,00
040 - Amortissement des subventions	99 265,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>99 265,00</b>
<b>DI de l'exercice</b>	<b>418 839,00</b>
001 - Déficit antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>418 839,00</b>

### Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 131 660 € (mobilier, matériels informatique, aménagements, agencements).

### Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 187 914 €.

### Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 99 265 €.

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par l'amortissement des biens pour 355 115 €.

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
10 - Affectation du résultat	0,00
13 - Subventions	0,00
16 - Emprunts nouveaux	43 603,62
024 - Produit des cessions	0,00
<b>Recettes réelles</b>	<b>43 603,62</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	
040 - Amortissements des biens	355 115,00
041 - Avances sur marchés	0,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>355 115,00</b>
<b>RI de l'exercice</b>	<b>398 718,62</b>
001 - Excédent antérieur reporté	20 120,38
<b>TOTAL</b>	<b>418 839,00</b>

# BUDGET OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

## Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2024 s'élèvent à 2 245 361 € dont 1 261 216 € de dépenses réelles et 984 145 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
011 - Charges générales		324 193,00
012 - Charges de personnels		670 300,00
014 - Atténuation de produits		128 000,00
65 - Autres charges		128 802,00
		1 251 295,00
66 - Charges financières		7 921,00
67 - Charges exceptionnelles		2 000,00
68 - Provisions		0,00
		9 921,00
<b>Dépenses réelles</b>		<b>1 261 216,00</b>
023 - Virement à la section d'investissement		887 877,00
042 - Amortissements		96 268,00
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>984 145,00</b>
<b>DF de l'exercice</b>		<b>2 245 361,00</b>
002 - Déficit antérieur reporté		0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 245 361,00</b>

### Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
011	Charges de gestion courante	339 332,00	324 193,00	- 15 139,00	-4,46%

### Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
012	Charges de personnels	647 053,00	670 300,00	23 247,00	3,59%

Cette prévision d'évolution de la masse salariale est due :

- 1) **À l'évolution naturelle des carrières des agents** (avancements d'échelon, de grade et de promotion interne, etc...), qui entraîne une progression, année après année, de la masse salariale de la collectivité.
- 2) **A des mesures gouvernementales :**
  - ✓ Au 1er janvier 2024, l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents ;
  - ✓ Au 1<sup>er</sup> janvier 2024 l'augmentation du SMIC de 1,13 % ;
- 3) **Aux projets de l'année 2024** qui vont engendrer des frais de fonctionnement et plus particulièrement des charges de personnels supplémentaires. Il s'agit notamment du renfort suivant :
  - ✓ Recrutement d'un(e) agent(e) référent du pôle accueil de l'Office du Tourisme.

#### Chapitre 014 – atténuation de produits :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
014	Atténuations de produits	148 000,00	128 000,00	- 20 000,00	-13,51%

Reversement de la part départementale de la taxe de séjour.

#### Chapitre 65 – autres charges de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
65	Autres charges de gestion courante	84 768,00	128 802,00	44 034,00	51,95%

Subventions (GF, VLP, AlasBioCom ...).

#### Chapitres 66, 67 et 68 – autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
66	Charges financières	9 775,00	7 921,00	- 1 854,00	-18,97%
67	Charges spécifiques	2 000,00	2 000,00	-	0,00%
68	Provisions	1 734,00	-	- 1 734,00	-100,00%

#### Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
023	Virement à la section d'investissement	969 882,00	887 877,00	- 82 005,00	-8,46%
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	98 262,00	96 268,00	- 1 994,00	-2,03%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2024 s'élèvent à 2 245 361 € dont 1 481 000 € de recettes réelles et 15 154 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	
70 - Produits de services	72 000,52
73 - Produits fiscaux	1 400 000,00
74 - Dotations	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
013 - Atténuation de charges	0,00
	1 472 000,52
77 - Produits exceptionnels	0,00
78 - Reprise sur provisions	9 000,00
	9 000,00
<b>Recettes réelles</b>	<b>1 481 000,52</b>
042 - Amortissements des subventions	15 154,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>15 154,00</b>
<b>RF de l'exercice</b>	<b>1 496 154,52</b>
002 - Excédent antérieur reporté	749 206,48
<b>TOTAL</b>	<b>2 245 361,00</b>

#### Chapitre 013 – atténuations de charges :

<b>Comptes</b>		<b>BUDGETS PRIMITIFS</b>		<b>Variations</b>	
<b>Chap.</b>	<b>Libellés</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2023/2024</b>	
013	Atténuations de charges	1 000,00	-	- 1 000,00	-100,00%

#### Chapitre 70 – produits des services :

<b>Comptes</b>		<b>BUDGETS PRIMITIFS</b>		<b>Variations</b>	
<b>Chap.</b>	<b>Libellés</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2023/2024</b>	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	72 000,84	72 000,52	- 0,32	0,00%

Visites guidées, classement des hébergements, partenariats, ventes en boutique.

Chapitre 73 – impôts et taxes :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
73	Impôts et taxes	1 300 000,00	1 400 000,00	100 000,00	7,69%

Taxe de séjour.

Chapitre 78 – reprise sur provisions :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
78	Reprise sur provisions	12 000,00	9 000,00	- 3 000,00	-25,00%

Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
042	Amortissement des subventions	14 609,00	15 154,00	545,00	3,73%

## Investissement

La section d'investissement du budget primitif 2024 est de 1 448 490 € en recettes et de 359 046 € en dépenses.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
10 - Dotations, fonds divers	0,00
16 - Capital des emprunts	49 196,00
OP - Programmes d'investissement	257 790,04
238 - Avances sur marchés	0,00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>306 986,04</b>
041 - Avances sur marchés	0,00
040 - Amortissement des subventions	15 154,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>15 154,00</b>
<b>DI de l'exercice</b>	<b>322 140,04</b>
001 - Déficit antérieur reporté	36 905,96
<b>TOTAL</b>	<b>359 046,00</b>

### Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 257 790 € (mobilier, matériels informatique, aménagements, agencements), dont 80 000 € au titre de l'opération Grand site, 115 000 € au titre de l'opération OTI Roussillon, 30 000 € au titre de l'opération Aménagement de l'OTI d'Apt et 33 000 € en opérations non individualisées.

### Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 49 196 €.

### Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 15 154 €.

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par les subventions d'investissement 56 345 €, par l'affectation du résultat de fonctionnement 408 000 €, par l'amortissement des biens 96 268 €, ainsi que par le virement de la section de fonctionnement 887 877 €.

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
10 - Affectation du résultat	408 000,00
13 - Subventions	56 345,00
16 - Emprunts nouveaux	0,00
024 - Produit des cessions	0,00
<b>Recettes réelles</b>	<b>464 345,00</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	887 877,00
040 - Amortissements des biens	96 268,00
041 - Avances sur marchés	0,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>984 145,00</b>
<b>RI de l'exercice</b>	<b>1 448 490,00</b>
001 - Excédent antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 448 490,00</b>

## BUDGET ZONES D'ACTIVITES

### ▪ Fonctionnement

La section de fonctionnement du budget primitif 2024 s'équilibre à 1 215 918 €.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges générales	0,00
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges exceptionnelles	0,00
68 - Provisions	0,00
	0,00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
023 - Virement à la section d'investissement	177 841,28
042 - Amortissements	1 038 077,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>1 215 918,28</b>
<b>DF de l'exercice</b>	<b>1 215 918,28</b>
002 - Déficit antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 215 918,28</b>
RECETTES FONCTIONNEMENT	
70 - Prestation de services	453 780,00
74 - Subventions d'exploitation	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
013 - Atténuation de charges	0,00
	453 780,00
77 - Produits exceptionnels	0,00
78 - Reprise sur provisions	0,00
	0,00
<b>Recettes réelles</b>	<b>453 780,00</b>
042 - Amortissements des subventions	643 085,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>643 085,00</b>
<b>RF de l'exercice</b>	<b>1 096 865,00</b>
002 - Excédent antérieur reporté	119 053,28
<b>TOTAL</b>	<b>1 215 918,28</b>

## ▪ Investissement

En investissement, les dépenses du budget 2024 s'élèvent à 1 281 209 € et les recettes s'élèvent à 1 877 209 €.

Ce budget retrace les opérations d'ordre liées aux ventes des terrains aménagés.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
16 - Capital des emprunts	638 124,05
OP - Programmes d'investissement	0,00
238 - Avances sur marchés	0,00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>638 124,05</b>
041 - Autres créances	0,00
040 - Amortissement des subventions	643 085,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>643 085,00</b>
<b>DI de l'exercice</b>	<b>1 281 209,05</b>
001 - Déficit antérieur reporté	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 281 209,05</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 - Affectation du résultat	0,00
13 - Subventions	0,00
16 - Emprunts nouveaux	0,00
<b>Recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	177 841,28
040 - Amortissements des biens	1 038 077,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>1 215 918,28</b>
<b>RI de l'exercice</b>	<b>1 215 918,28</b>
001 - Excédent antérieur reporté	661 290,77
<b>TOTAL</b>	<b>1 877 209,05</b>



**APT**, AURIBEAU, **BONNIEUX**, BUOUX,  
**CASENEUVE**, CASTELLET, **CÉRESTE**,  
GARGAS, **GIGNAC**, GOULT, **JOUCAS**,  
LACOSTE, **LAGARDE D'APT**, LIOUX,  
**MÉNERBES**, MURS, **ROUSSILLON**,  
RUSTREL, **SAIGNON**, SAINT-MARTIN-  
DE-CASTILLON, **SAINT-PANTALÉON**,  
SAINT-SATURNIN-LÈS-APT, **SIVERGUES**,  
VIENS, **VILLARS**.

---

” Un territoire, des communes...votre Interco !  
Pour un développement solidaire, durable et  
authentique de notre territoire. “

Communauté de communes  
Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne  
Standard : 04 90 04 49 70 / [contact@paysapt-luberon.fr](mailto:contact@paysapt-luberon.fr)  
[www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr)